

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SECRETARIAT GENERAL
DU COMITE INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Référentiel des indicateurs de basculement dans la radicalisation

Dans le cadre du volet préventif du plan national de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes, défini par la circulaire du 29 avril 2014, une plateforme téléphonique a été mise en place au sein de l'UCLAT pour écouter, informer et orienter les familles qui souhaitent signaler les situations de radicalisation violente de leurs proches.

Afin de permettre aux écoutants d'identifier au mieux les situations de radicalisation, un certain nombre d'indicateurs avaient été définis, notamment inspirés des travaux du CPDSI.

Néanmoins, au fil de la mise en place progressive du dispositif de prévention de la radicalisation au plan local, de nouveaux indicateurs de radicalisation ont été identifiés via la plateforme téléphonique ou les États Majors de Sécurité.

Il est apparu nécessaire d'actualiser ces indicateurs de basculement au regard de l'évolution des comportements des personnes en voie de radicalisation violente et des spécificités liées au milieu carcéral en particulier.

Un groupe de travail interministériel piloté par le SG-CIPD et composé des ministères de l'intérieur (UCLAT, BCC), de la justice (DPJJ, DAP), de l'éducation nationale, des affaires sociales et de la santé, de la ville, de la jeunesse et des sports et de la MIVILUDES a été installé pour recueillir et déterminer l'ensemble des indicateurs repérés au titre de la radicalisation.

Le tableau ci-joint synthétise l'ensemble des indicateurs de basculement pertinents et caractéristiques d'un processus de radicalisation que le groupe de travail a identifié en les classant par domaine.

L'un des enjeux de ce travail de repérage des indicateurs de radicalisation est d'éviter toute stigmatisation d'une pratique religieuse dans le respect du principe de laïcité.

La radicalisation se définit par trois caractéristiques cumulatives :

- un processus progressif,
- l'adhésion à une idéologie extrémiste,
- l'adoption de la violence.

Ainsi, le processus de radicalisation ne peut être caractérisé que s'il repose sur un faisceau d'indicateurs. Les seuls indicateurs ayant trait à l'apparence physique ou vestimentaire ne sauraient caractériser un basculement dans la radicalisation. Chaque acteur doit donc faire preuve de discernement dans l'analyse des situations.

Un seul indice ne suffit pas pour caractériser l'existence d'un risque de radicalisation et tous les indices n'ont pas la même valeur. C'est la combinaison de plusieurs indices qui permet le diagnostic. Cette approche en termes de faisceau d'indices permet d'insister sur le fait qu'aucune attitude, aucun fait, ni contenu doctrinal ne peut être à lui seul révélateur d'un processus de radicalisation. Un faisceau d'indices permet un diagnostic de la situation, il ne peut être interprété comme signe prédictif de l'évolution du processus.

Dans le tableau ci-joint, il a été décidé de pondérer les indicateurs en distinguant les signaux forts qui doivent constituer une alerte et les signaux faibles qui imposent un état de vigilance. Toutefois, les distinctions opérées restent à ce stade indicatives et mériteraient d'être confortées à l'avenir par des études qualitatives.

L'appréciation de ces signaux doit également prendre en compte l'âge des personnes repérées en distinguant les mineurs et les majeurs. En effet, l'adolescence est une période d'interrogation identitaire. Certains jeunes, inquiets de leur propre valeur peuvent adopter des attitudes provocatrices uniquement pour attirer l'attention des adultes.

Ce tableau de synthèse des indicateurs permet, aux membres des cellules de suivi départementales animées par les Préfets et aux partenaires impliqués dans la prévention de la radicalisation, de pouvoir apprécier, dans le respect des libertés de chacun et notamment dans celui de la liberté de conscience et le principe de laïcité, les situations de basculement dans la radicalisation.

Il sera, pour les préfets de département, un outil indispensable pour apporter une réponse publique adaptée en matière de prise en charge et d'accompagnement des personnes concernées au titre de la prévention de la radicalisation.

Phénomène multifactoriel, le processus de radicalisation est mis en exergue à travers l'identification d'un certain nombre d'indicateurs de basculement qui ont trait à la fois à la personnalité de l'individu, au milieu dans lequel l'individu vit, à son rapport avec la société et la place qu'il occupe, et à son parcours de vie y compris éventuellement dans sa dimension judiciaire.

Les indicateurs de basculement sont classés, dans le document, en cinq domaines et peuvent être identifiés par un certain nombre de d'indices repérables qui, pris isolément, ne peuvent caractériser un processus de radicalisation :

- les ruptures
- l'environnement personnel de l'individu
- théories et discours
- techniques
- judiciaire

1- Les ruptures

On peut distinguer quatre types d'indicateurs :

- le comportement de rupture avec l'environnement

Il s'agit de l'un des indicateurs essentiels du processus de radicalisation, dans la mesure où l'individu modifie complètement ses habitudes quotidiennes et rompt toute relation avec les anciens amis, avec l'école et la communauté scolaire, voire avec la famille et les proches pour se consacrer à une relation exclusive avec un groupe et à sa mission.

- les changements d'apparence physique ou d'apparence vestimentaire

Ils constituent un des premiers indicateurs visibles de basculement dans la radicalisation. Toutefois, ce critère ne peut constituer à lui seul un indice de radicalisation violente sous peine de porter un jugement stigmatisant sur la pratique d'une religion. Pour caractériser le processus, cet indicateur doit donc être complété par d'autres indicateurs. Il faut noter par ailleurs que le changement d'apparence peut échapper à l'entourage proche, du fait d'une incitation croissante à la dissimulation.

- une pratique religieuse hyper ritualisée

Si cet indicateur ne peut constituer à lui seul un critère de radicalisation, il n'empêche que des signes montrant un intérêt soudain et exclusif pour une pratique religieuse radicale, démonstrative et en rupture avec la pratique familiale peuvent alerter.

En effet, par exemple, la mise en place d'interdits alimentaires étendus à l'entourage, le retrait ou la destruction de toutes photos ou représentations humaines, voire l'obsession autour de rituels peuvent caractériser un processus de radicalisation.

Dans tous les cas, l'analyse de la situation doit se faire avec discernement. Il convient en particulier de différencier de qui relève du fondamentalisme musulman et ce qui relève de l'adhésion à un groupe radicalisé.

2- Environnement personnel de l'individu

On peut identifier cinq contextes de fragilisation de l'individu au regard de son environnement :

- une image paternelle et/ou parentale défaillante ou dégradée et un environnement familial fragilisé

L'absence ou le rejet d'un père, une situation familiale difficile notamment le placement dans des centres de protection de l'enfance ou familles d'accueil ou bien encore des violences intrafamiliales peuvent conduire le jeune à rechercher une nouvelle famille et à s'inscrire dans un processus de radicalisation.

- l'environnement social

L'environnement social dans lequel l'individu vit peut favoriser la radicalisation. En effet, un jeune en situation d'échec scolaire et social, qu'il vit souvent comme une injustice, a besoin de se voir reconnaître une place dans la société et un rôle qui peut se traduire par la volonté de sauver le monde. La multiplicité des échecs peut conduire le jeune à choisir la voie de la radicalisation.

- les traits de personnalité

Ce sont souvent les plus jeunes (15 à 25 ans), les plus fragiles et influençables et souvent en quête d'idéal qui sont les premiers touchés par le phénomène de la radicalisation, surtout lorsqu'ils sont en situation d'instabilité, de recherche de reconnaissance identitaire, affective et de valorisation.

- les réseaux relationnels

Les réseaux relationnels (familles, amis, collègues..) inscrits déjà dans un processus de radicalisation peuvent influencer et inciter une personne à se radicaliser.

3- Théories et discours

Les théories et discours sont très prégnants dans le processus de radicalisation. L'individu radicalisé a tendance à répercuter de façon stéréotypée l'ensemble de la rhétorique radicale et propagandiste puisée le plus souvent sur Internet

On distingue trois différents types de discours:

- les théories complotistes, conspirationnistes et victimaires

On peut souligner notamment les allusions à la fin du monde, à l'apocalypse, et aux différentes thèses du complot qui confortent une représentation de soi victime et légitiment la violence comme réponse.

- le changement de comportement identitaire

Les individus radicalisés tiennent des discours de rejet ou de remise en cause de l'autorité, de rejet de la démocratie, des discours antisémites, , défendent et soutiennent les groupes djihadistes, et des propos asociaux.

- du prosélytisme

Il s'agit de discours prosélytes de la part d'individus radicalisés en vue de convertir leur entourage et leur famille, de recruter de nouvelles personnes, de les inciter à aller dans les zones de conflits voire de passer à l'action violente.

4- Techniques

Les personnes radicalisées s'appuient sur différentes techniques et stratégies. On peut en distinguer deux types :

- l'usage de réseaux virtuels ou humains

Internet et les réseaux sociaux sont des vecteurs puissants de communication, de propagande et de recrutement, pour les départs vers les zones de conflits. L'usage des sites radicaux s'effectue souvent à l'insu de la famille et de l'entourage, avec un soin particulier à ne pas laisser de traces.

Il existe également des réseaux humains ou physiques plus ou moins constitués, en lien souvent avec des groupes criminels ou délinquants qui, par leur discours et une aide matérielle, incitent à la radicalisation ou au départ pour le djihad.

- Les stratégies de dissimulation/duplicité

Les personnes radicalisées usent de divers stratagèmes pour ne pas éveiller les soupçons quant à leurs intentions et notamment leur velléité de départ et pour échapper à la surveillance des services spécialisés de la police ou de la gendarmerie.

Certains indices évocateurs peuvent permettre d'identifier celles-ci : découverte de cartes d'itinéraire et de brochures de voyage vers la Turquie et Syrie, voyage touristiques ou projets humanitaires en Turquie.

5- Domaine judiciaire

Les prisons peuvent être considérées comme un environnement propice à propagation de la radicalisation, au recrutement de terroristes ou d'extrémistes violents. Elles peuvent susciter une stratégie de regroupement identitaire mais aussi tout simplement de protection pour certains détenus.

La confrontation avec l'univers carcéral disciplinaire, hiérarchisé et rigoureux, peut avoir une influence significative sur des processus de radicalisation.

Ainsi, certains indicateurs de radicalisation, propres au milieu carcéral, peuvent être identifiés. Ils sont au nombre de quatre :

- une ou plusieurs condamnations pénale et incarcérations notamment pour des faits de terrorisme
- des antécédents judiciaires notamment pour les personnes qui ont fait l'objet d'un signalement par les services de l'administration pénitentiaire ou d'autres services partenaires
- la commission de certaines infractions comme l'acquisition de moyens pour partir en zone de conflits
- le comportement en détention notamment l'influence ou tentative d'influence sur d'autres détenus.